

Nom de l'élève : _____

Groupe : _____

**DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES
(AVANT L'EMBAUCHE)**

**VEUILLEZ REMPLIR CETTE DÉCLARATION EN PRENANT SOIN D'ÉCRIRE
LISIBLEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE
VOTRE SIGNATURE EST REQUISE À LA PAGE 4**

Nom du demandeur : _____

Fonction postulée ou occupée : Bénévole

École, centre ou service : École primaire de St-Sauveur

Date d'entrée en fonction : 2018-2019

Employé
 Bénévole
 Stagiaire
 Candidat
 Autre : _____

SECTION 1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM DE FAMILLE (SI VOUS PORTEZ PLUS D'UN NOM DE FAMILLE, VEUILLEZ INSCRIRE VOS NOMS DANS LEUR ORDRE USUEL)		
PRÉNOM (1)		PRÉNOM (2)
DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	SEXE <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
ADRESSE ACTUELLE (N ^o , RUE, APP.)		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
ADRESSE PRÉCÉDENTE (N ^o , RUE, APP.) (SI VOUS DEMEUREZ À L'ADRESSE ACTUELLE DEPUIS MOINS DE CINQ ANS)		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL

Cochez les cases appropriées dans chacune des sections qui suivent. Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez poursuivre sur une feuille distincte que vous joindrez à la présente formule.

SECTION 2 DÉCLARATIONS DE CULPABILITÉ

A – INFRACTIONS CRIMINELLES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

Ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

B – INFRACTIONS PÉNALES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

Ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

SECTION 3 ACCUSATIONS ENCORE PENDANTES

A – INFRACTIONS CRIMINELLES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.

Ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions criminelles suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu du tribunal

B – INFRACTIONS PÉNALES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.

Ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions pénales suivantes :

Nature de l'infraction	Date	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

SECTION 4 ORDONNANCES JUDICIAIRES

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

Ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

Nature de l'infraction	Date	Lieu de l'ordonnance

La Loi sur l'instruction publique prévoit :

- Que la présente formule de déclaration doit être transmise à la commission scolaire;
- Que toute personne œuvrant auprès d'élèves mineurs ou étant régulièrement en contact avec eux doit, dans les 10 jours de celui où elle en est elle-même informée, déclarer à la commission scolaire tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'elle ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que le titulaire d'une autorisation d'enseigner doit, dans les 10 jours de celui où il en est lui-même informé, déclarer au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'il ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que la commission scolaire doit informer le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de chacun des cas où elle conclut à l'existence d'un lien entre les antécédents judiciaires d'un titulaire d'une autorisation d'enseigner et les fonctions qui lui sont confiées ou qui sont susceptibles de lui être confiées au sein de la commission scolaire;
- Que la commission scolaire doit faire vérifier cette déclaration, notamment par un corps de police du Québec, et, à cette fin, communiquer et recevoir tout renseignement nécessaire à la vérification de cette déclaration.

AVIS

- Tout formulaire de déclaration sera considéré comme incomplet et sera retourné à l'expéditeur dans les cas suivants : formulaire non signé ou absence de réponse à une ou plusieurs questions.
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet d'une candidature.
- Tous les antécédents judiciaires doivent être déclarés. Toutefois, seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis de la commission scolaire, ont un lien avec les fonctions seront considérés.
- La confirmation d'emploi sera conditionnelle à ce que le résultat de la vérification émise par le corps de police soit exempt d'antécédents judiciaires en lien avec les fonctions qui sont susceptibles d'être confiées.

Aux fins expresses des présentes

1. Je permets à la Commission scolaire des Laurentides de vérifier ou de faire vérifier par un corps policier les renseignements inscrits dans cette déclaration afin de s'assurer qu'ils sont exacts et complets.
2. Je consens à ce que le corps policier transmette les renseignements ainsi obtenus à la Commission scolaire.
3. J'autorise la Commission scolaire à recevoir tous renseignements nécessaires à l'atteinte des buts visés par la Loi sur l'instruction publique et comprends ceux-ci ne seront recueillis et utilisés que pour ces seules fins.
4. Si je suis, titulaire d'une autorisation d'enseigner, je consens à ce que la Commission scolaire informe le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport advenant le cas où un lien était conclu entre mes antécédents judiciaires et les fonctions qui me sont confiées ou seraient susceptibles de m'être confiées au sein de la Commission scolaire.
5. Je m'engage à transmettre à la direction du Service des ressources humaines de la Commission scolaire (ou à ma direction d'unité administrative si je suis une personne stagiaire ou bénévole) une nouvelle déclaration faisant état de tout changement relatif à mes antécédents judiciaires dans les 10 jours où j'en suis informé, et ce malgré la production de la présente déclaration. Si je suis titulaire d'une autorisation d'enseigner, je m'engage également à en informer le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'intérieur du même délai.
6. Je reconnais que mon lien avec la Commission scolaire est conditionnel à la vérification de mes antécédents judiciaires tels que définis à la présente.
7. Je comprends que toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature ou me rendre sujet à des mesures administratives et (ou) disciplinaires incluant mon renvoi.

IMPORTANT

Afin de faciliter la recherche d'antécédent judiciaire, la Sureté du Québec exige de joindre une photocopie de votre permis de conduire ou de votre carte d'assurance maladie avec le présent formulaire.

* important →



A L'USAGE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Informations validées

Signature _____

Date _____

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets

Signature _____

Date _____